MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

MANCY
Lons-le-Saunier
LYCÉE - CFA - FERME EQUESTRE
L'école de l'action et des projets
LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DU CHEVAL ET DES SERVICES

EPLEFPA Lons-le-Saunier Mancy
410 montée Gauthier Villars
BP 50320
39015 Lons-le-Saunier Cedex
epl.lons-le-saunier@educagri.fr

Madame, Monsieur

Dossier suivi par : Agence Comptable

Poste :

Objet : Prélévement SEPA

Date : mai 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer de la possibilité de régler les frais de pension et de demi-pension par prélèvement automatique mensuel

La date de prélèvement est fixée au 6 de chaque mois d'octobre à juillet, le montant mensuel prélevé est basé sur une estimation annuelle (les régularisations ayant lieu sur les deux derniers mois)

Ce mode de règlement par prélèvement concerne, plus particulièrement, les élèves non boursiers et les étudiants

Attention : Les personnes déjà prélevées l'année scolaire précédente sont également concernées (demande non reconductible).

A ce titre, je vous prie de trouver ci joint un imprimé intitulé :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA à compléter et à retourner accompagné d'un RIB au LEGTA Mancy de Lons le Saunier.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

L'Agent Comptable de l'EPLEFPA Mancy,
Alain GRABARCZYK

L.E.G.T.A Lons-le-Saunier Mancy
Tél : 03.84.47.16.77
legta.lons-le-saunier@educagri.fr

CFA FC Mancy
Tél : 03.84.47.16.77
cfa.lons-le-saunier@educagri.fr

Ferme Equestre Mancy
Tél : 03.84.47.16.63
expl.lons-le-saunier@educagri.fr